

DECISION DU PRESIDENT.CA 065-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision

Demande d'adhésion de la Présidence

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

- d'approuver l'adhésion à l'Association « Plante & cité » pour l'année 2020.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé par : Olivier Huisman
Date : 18/05/2020
Qualité : DGS - Signature électronique certifiée Certinomis AA et Agents -
1.2.250.1.86.2.3.8.10.1

La présente décision est exécutoire dès son adoption par les membres du Conseil d'administration. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission au Rectorat. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 19 Mai 2020

UNIVERSITE D'ANGERS

40 RUE DE RENNES

49035 ANGERS

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00000047	04/03/2020	UNIVANG	03/04/2020	Chèque ou virement	

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AR00001	Adhésion à l'association Plante & Cité Année 2020 <i>Validité du 1/01/2020 au 31/12/2020</i>	1,00	310,00	310,00	0,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
0,00	310,00	

Total HT	310,00
Total TVA	0,00
Total TTC	310,00

Angers, le 30 décembre 2019

Monsieur Christian ROBLEDO
Président
UNIVERSITE ANGERS
40 RUE DE RENNES
49035 ANGERS CEDEX

Objet : Appel à cotisation pour l'adhésion 2020 à Plante & Cité

Cher adhérent,

En 2019, votre structure a contribué à la dynamique de Plante & Cité en étant l'un de ses 610 membres.

Grâce à votre contribution, nous pouvons mettre en œuvre des travaux ambitieux pour progresser collectivement sur les enjeux de nature en ville, de la biodiversité et du cadre de vie, et ainsi vous apporter des réponses aux questions prioritaires.

Cette année, vous avez ainsi pu accéder à de nombreuses ressources documentaires, à des guides techniques et recueils d'expériences : « Livret sur les plantes alternatives au buis – Synthèse d'expérimentation par taxon », « Optimisation de la tonte et de la fauche - Résultats de l'observatoire des pratiques » ou encore « Gestion des plantes envahissantes – Recueil d'itinéraires techniques » pour ne citer que ces trois exemples.

Vous avez également reçu cet été le 5^{ème} numéro de la publication *Esperluette* « Questionner l'évaluation : Pour des stratégies et des actions favorables à la nature en ville ».

Enfin, chaque mois vous avez eu la possibilité de participer aux webinaires pour accéder directement aux résultats des études que nous menons via les communications des salariés de l'équipe de Plante & Cité.

En 2020, Plante & Cité poursuivra ses programmes d'études et d'expérimentations avec à la clé, de nouvelles références scientifiques et techniques très attendues sur les sujets : « espaces verts et santé », « végétal et paysage dans la planification urbaine », « choix des végétaux et changements climatiques », etc.

Nous sommes toujours plus déterminés à vous apporter des ressources opérationnelles pour vous accompagner dans le quotidien mais aussi pour partager les expériences, fondement de notre dynamique associative.

Les documents ci-joints vous rappellent brièvement les missions, les activités et services de Plante & Cité, ainsi que les modalités de renouvellement de l'adhésion.

L'avis de renouvellement et la procédure seront envoyés par mail à la personne référente de votre structure : **Monsieur Mustapha EL HANNANI**

Si ce contact avait changé, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous en informer et prendre contact avec Martine Rusin, assistante administrative : martine.rusin@plante-et-cite.fr - 02 22 06 14 16

Je vous remercie par avance du renouvellement de votre participation, et vous prie d'agréer, Cher adhérent, mes plus sincères salutations.

PJ : - Faits marquants 2019 et perspectives 2020
- Procédure de renouvellement d'adhésion

Date limite pour confirmer votre adhésion en 2020 : le 15 février 2020

Christophe BECHU
Président de Plante & Cité
Maire d'Angers

P/O Michel BASLE
Représentant de la ville d'Angers
Vice-Président de la Communauté urbaine
d'Angers Loire Métropole
Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

